

MENTIONS D'INFORMATION RGPD TROPHEES AFPA DE LA MIXITÉ DES MÉTIERS – 2026

Octobre 2025

Informations sur le traitement de vos données personnelles et sur vos droits dans le cadre de la participation à l'édition 2026 du Trophée de la Mixité des Métiers

L'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (Afpa) est le responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant. La finalité de la collecte de ces données porte sur la gestion des candidatures, l'organisation des délibérations et des remises de prix dans le cadre de la participation aux Trophées « Mixité des Métiers » ainsi que sur la promotion de l'évènement pour les lauréats-es des Trophées et les membres des jurys.

L'Afpa traite vos données à caractère personnel sur la base de l'exécution d'une mission de service public.

Les données personnelles traitées portent :

- pour les candidats-es sur l'identité, les coordonnées personnelles (adresse e-mail, numéro de téléphone), la formation, le parcours professionnel, les qualités personnelles, l'appréciation du formateur pendant leur formation, et leur image pour les lauréats-es (photo),
- et pour les membres des jurys sur l'identité, adresse e-mail, numéro de téléphone et leur image (photo).

Les destinataires de vos données sont les salariés de l'Afpa en charge de la gestion de ce concours, ainsi que les jurys du concours.

Les données personnelles collectées seront conservées pendant la durée du concours, puis :

- pour les candidatures non retenues, les données personnelles des candidats-es seront supprimées dans le mois qui suit la remise des Trophées,
- pour les personnes dont la candidature est retenue (lauréats-es), les données personnelles seront supprimées au plus tard 5 ans après la remise des Trophées en lien avec la durée d'autorisation d'utilisation du droit à l'image prévue dans le règlement du concours.
- pour les membres des jurys, les données personnelles seront supprimées au plus tard 5 ans après la remise des Trophées en lien avec la durée d'autorisation d'utilisation du droit à l'image prévue dans le règlement du concours.

Conformément au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à la suppression et d'un droit à la limitation du traitement relatif aux données personnelles qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits par email à l'adresse dpo@afpa.fr ou en envoyant un courrier postal



à l'adresse suivante : AFPA - Direction juridique - Délégué à la protection des données - Tour Cityscope - 3, rue Franklin - 93100 Montreuil.

Si par la suite, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Politique de protection des données à caractère personnel de l'Afpa disponible sur www.afpa.fr.